



Saint-Christophe
ASSOCIATION

Partagez votre engagement

RAPPORT **D'ACTIVITÉ**

ASSOCIATION SAINT-CHRISTOPHE

20**18**





Partage votre engagement

1	LA VIE DE L'ASSOCIATION	P.3
2	LES ACTIONS DE PRÉVENTION	P.4
3	LES PARTENARIATS	P.6
4	LES SERVICES ASSOCIÉS	P.7
5	SAINT-CHRISTOPHE SOLIDARITÉ	P.8
6	CHIFFRES CLÉS	P.10
7	RÉSOLUTIONS	P.11



1 | LA VIE DE L'ASSOCIATION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION S'EST RÉUNI À TROIS REPRISES EN 2018.

Le 24 mai - Le 20 juin - Le 6 décembre

Les membres du conseil d'administration, pour la quatrième fois, avaient décidé que le conseil serait délocalisé à Bordeaux. Malheureusement, en raison des mouvements sociaux à la SNCF, il a été décidé de reporter plusieurs fois le conseil qui s'est finalement réuni le 24 mai à Paris, soit assez peu de temps avant l'assemblée générale.

En 2018, deux administrateurs ont quitté le conseil d'administration :

- **Frère Patrick Lambre**, économiste général, de la congrégation des Frères de Saint-Vincent de Paul, à Paris. Son mandat venant à échéance. Il n'en souhaitait pas le renouvellement.
- **Monsieur Gérard Charrière**, représentant le groupement des établissements d'enseignement privé, a décidé de recentrer ses activités sur ses missions en faveur de l'enseignement catholique de Bordeaux, et a ainsi donné sa démission.

Le conseil d'administration tient à remercier chaleureusement **Frère Patrick Lambre** et **Monsieur Gérard Charrière** pour leur présence assidue aux travaux du conseil d'administration et pour leurs contributions respectives au service des adhérents de l'association.

Au cours du conseil d'administration du 6 décembre 2018, nous avons accueilli et coopté **Monsieur Loïc Blin**, économiste diocésain du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier. Ce dernier remplace **Lucien Vennat**, ancien administrateur, au sein du groupement des instituts ecclésiastiques.

A la suite de l'assemblée générale du 20 juin 2018, le conseil d'administration s'est réuni à Paris, le même jour à 15h00 et, sous la présidence de séance de **Claude Lienardt**, a reconduit les membres du bureau sortant, à savoir :

PRÉSIDENT

- **M. Vincent Destais**, directeur-adjoint de l'enseignement catholique de Lyon

VICE-PRÉSIDENTE

- **M^{me} Isabelle Garric**, responsable de l'immobilier, enseignement catholique de Rennes

TRÉSORIÈRE

- **M^{me} Brigitte Guilhen**, directrice de l'école Notre-Dame, Saint-Roch à Paris

SECRÉTAIRE

- **M. Jean-Dominique Monnoyeur**, délégué prévention et services associés à la mutuelle Saint-Christophe.
Il est rappelé que **M^{me} Sabine de Lalun**, directeur général de la Mutuelle Saint-Christophe Assurances a qualité de membre de droit.

Désormais, la représentation des groupements mutualistes au sein du conseil d'administration s'établit comme suit :

INSTITUTS ET MONASTÈRES :

- **Sœur Anne Faure**, Institut Saint-Joseph à Saint-Péray (Ardèche)
- **Sœur Marie-Pierre Gaudin**, Monastère de la Sainte Trinité à Bayeux (Calvados)
- **M. Marc Lesbre**, Fondation des Foyers de Charité à Châteauneuf-de-Galaure (Drôme)

INSTITUTIONS ECCLÉSIALES :

- **M. Loïc Blin**, Diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier
- **M. Damien Langlois**, Diocèse de Tours
- **M. Claude Lienardt**, Diocèse de Verdun

PERSONNELS DES INSTITUTIONS CHRÉTIENNES

- **M. Dominique Folcher**, Diocèse de Nîmes

ENSEIGNEMENT PRIVÉ :

- **M. Vincent Destais**, Enseignement catholique de Lyon
- **M^{me} Brigitte Guilhen**, École Notre-Dame, Saint-Roch, Paris
- **M^{me} Isabelle Garric**, Enseignement catholique de Rennes
- **M. Jérôme Picard**, Enseignement catholique de Montpellier

SANITAIRE ET SOCIAL

- **M^{me} Isabelle Dollard-Tisserand**, Région Est
- **M. Sébastien Malgorn**, Région Grand Ouest

INVITÉ PERMANENT :

- **M. François Atipo Ngapy**, Gestionnaire Saint-Christophe Solidarité

2 | LES ACTIONS DE PRÉVENTION

Dans sa mission, au titre de la prévention, l'Association Saint-Christophe accompagne le développement et le maintien du portefeuille d'assurance de la Mutuelle Saint-Christophe, les actions diligentées par nos sociétaires dans le domaine de la prévention et la réduction de la sinistralité. En cela, elle permet à l'offre développée par la Mutuelle de se différencier sensiblement de ses concurrents, sur le marché de l'assurance.

Elle accompagne financièrement ses adhérents, sociétaires de Saint-Christophe assurances et clients de Saint-Christophe Prévoyance, dans leurs actions en faveur de la prévention :

Des risques automobiles,

Des risques liés à la gestion de leur patrimoine immobilier et mobilier

Des risques liés aux personnes : salariés, bénévoles, élèves.

Elle soutient les instances représentatives des sociétaires en finançant des stages de sensibilisation et d'informations pour divers types de risques : incendie, automobile, internet et réseaux sociaux, etc.

UN ESPACE DÉDIÉ AU BÉNÉVOLAT.



Prenant le relais de la plaquette « Bénévolat et Prévention » éditée en 2005, « l'espace e-bénévolat » mis en ligne sur le site de la Mutuelle le 12 novembre 2018, offre à ses visiteurs des outils pour développer et animer le bénévolat au sein des associations.

Cet espace s'adresse aussi bien aux personnes désireuses de s'informer sur le bénévolat avant de prendre un engagement, qu'aux responsables d'associations qui souhaitent développer ou renouveler leurs équipes des bénévoles et accompagner les personnes engagées.

En collaboration avec l'association France Bénévolat, l'Association Saint-Christophe a créé un certain nombre d'outils utiles et pratiques :

- **Le guide « Bénévolat, accompagner l'engagement »** contient des conseils pratiques pour une bonne approche du bénévolat que l'on soit prêt à s'engager ou en responsabilité d'une association.
- **Des fiches pratiques** sont proposées au téléchargement
- **Des dossiers thématiques** permettent d'effectuer un focus sur tel ou tel sujet : les premiers dossiers traités concernent la responsabilité des dirigeants d'association et la communication de crise.
- **Des clips vidéo** présentent des témoignages sur le bénévolat
- **Un onglet** destiné aux questions permet aux visiteurs des demandes complémentaires d'information mais aussi de suggérer des sujets à traiter.

- 1 ÊTRE BÉNÉVOLE AUJOURD'HUI
- 2 RECHERCHER DES BÉNÉVOLES
- 3 INTÉGRER, ANIMER ET VALORISER LE BÉNÉVOLE
- 4 ADOPTER QUELQUES OUTILS SIMPLES
- 5 COMPRENDRE LE BÉNÉVOLAT AU REGARD DU DROIT

E-bénévolat
UN ESPACE DIGITAL
100% DÉDIÉE

Deux fois par an, en **juin** et en **octobre** « l'espace e-bénévolat » sera enrichi de nouvelles informations et les visiteurs seront invités à consulter cet espace régulièrement.

UN ACCOMPAGNEMENT DES INSTANCES REPRÉSENTATIVES DE NOS SOCIÉTAIRES :

Les inspecteurs commerciaux et les inspecteurs dédiés au courtage, au cours d'échanges réguliers avec les sociétaires, sont amenés à proposer l'organisation d'un certain nombre de stages d'information et de sensibilisation, parmi lesquels nous pouvons citer :

- La société **PRAEVENTIA** sélectionnée pour son expertise en matière d'aide à la préparation de la visite de la commission de sécurité pour les établissements recevant du public. Elle peut intervenir aussi dans le cadre de la création ou de la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels et du Plan Particulier de Mise en Sureté.



- La société **DESAUTEL** assure la formation au choix et à l'usage des extincteurs selon les types de feux. Elle reçoit les stagiaires par groupes dans des unités mobiles ou effectuent les prestations en plein air, si le lieu et la réglementation le permettent.

- **L'AUTOMOBILE CLUB PRÉVENTION** anime plusieurs types de stages, parmi lesquels ceux dédiés aux conducteurs de flottes automobile. Depuis cette année, est proposé un stage sur les évolutions du code de la route et l'art de bien remplir son constat amiable en cas d'accident.

- **L'ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE** propose, au moyen d'une pédagogie adaptée de très grande qualité, des stages dédiés aux conducteurs seniors contenant des ateliers pratiques sur différents thèmes comme la réflexologie, les addictions etc. et une sensibilisation aux évolutions du code de la route.

- **LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES** : notre partenaire, **Yves Cabrolier**, présente une méthodologie d'identification et d'analyse des risques pouvant potentiellement affecter la pérennité de l'institu-

tion dont on a la charge. Cette proposition est parfaitement complémentaire à l'analyse des besoins d'assurance de nos sociétaires.

- **AGENCE LIMITE** : spécialisée dans le secteur associatif, **Laurent Terrisse** anime des stages de sensibilisation à la prévention du déclenchement d'une crise, quelle qu'en soit son origine ou sa nature.

L'ASSOCIATION SAINT-CHRISTOPHE AUX CÔTÉS DES SOCIÉTAIRES :

Les sociétaires peuvent bénéficier d'une aide financière s'ils sont à l'origine ou organisateur d'une action de prévention.

Un fonds spécifiquement dédié permet à l'Association Saint-Christophe, sur présentation d'une facture acquittée, de bénéficier du remboursement de **50 % des frais engagés** dans la limite de **500 euros**.

Cette proposition est valable une fois par année d'assurance.

En 2018 par exemple, **74 établissements scolaires** ayant fait appel à l'Association Génération Numérique ont pu bénéficier de cette aide financière.



3 | LES PARTENARIATS

Plusieurs partenaires apportent, dans leur domaine d'expertise, leur contribution à la création de documents, à l'animation de stages de sensibilisation à l'information et aux conseils.



UGSEL dans le domaine du sport et de la santé à travers plusieurs actions, comme par exemple la formation aux premiers secours, la sensibilisation aux risques d'accidents dans les activités de montagne ou les baignades, dans la préparation du forum « santé et prévention » en collaboration avec le secrétariat général de l'enseignement catholique, l'association des parents d'élèves, et l'association Prévention Routière. Formation qui aura lieu courant 2019.



ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE La loi prévoit que chaque assureur automobile reverse, au titre de la prévention, 0,5 % des cotisations responsabilité civile automobile, à un organisme spécialisé dans la prévention. Cette association créatrice d'outils pédagogiques et d'actions spécifiques, apporte à l'Association Saint-Christophe ses compétences, ses conseils et des informations de manière régulière.



FRANCE BÉNÉVOLAT présente lors des tables rondes sur le thème du bénévolat, organisées en 2017 lors des conseils régionaux, a collaboré activement à la création de l'espace e-bénévolat, lancé en novembre 2018.



SEGENC l'enseignement catholique de Bruxelles, accompagné par le courtier ADESIO, a demandé à l'association Saint-Christophe de l'aider à créer des outils de prévention. En 2018, deux applications adaptées à l'enseignement catholique belge ont été livrées :

- Le plan particulier de mise en sûreté, devenu Plan d'intervention d'Urgence
- Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels, devenu « Analyse globale des risques ».

Un clip de sensibilisation à l'évacuation des locaux en cas de déclenchement de l'alarme incendie, est actuellement à l'étude pour les élèves des classes élémentaires.



GÉNÉRATION NUMÉRIQUE reconnue pour la qualité de ses outils pédagogiques et de ses intervenants, cette association sensibilise les personnes aux risques liés à internet et aux réseaux sociaux. L'association est intervenue auprès de plus de 70 établissements scolaires sociétaires en 2018, mais aussi au sein de la CORREF, de la FNISAIC, du diocèse de Lille...



LE DIOCÈSE DE LYON l'association diocésaine de Lyon est à l'initiative d'un programme ambitieux de protection des lieux de cultes dans le cadre de la prévention du vol, du vandalisme et de l'atteinte physique aux personnes. Bénéficiant d'un retour d'expérience enrichissant, l'association Saint-Christophe soutient financièrement cette action de 2015 à 2018.

4 | LES SERVICES ASSOCIÉS

La création en 2002 des services associés, s'inscrit parfaitement dans la volonté de la Mutuelle Saint-Christophe de proposer à ses sociétaires des contrats d'assurance adaptés accompagnés de différents services dédiés. Dans sa démarche, elle se différencie ainsi de l'offre du marché en matière d'assurance.

L'Association Saint-Christophe s'attache la collaboration de partenaires référencés en raison à la fois de leur expertise et de leur professionnalisme reconnus mais parce qu'ils s'inscrivent pleinement dans la démarche de la Mutuelle Saint-Christophe dont ils veulent partager les valeurs.

Le rôle de notre association est de vous présenter ses partenaires sélectionnés avec soin et de vérifier si la prestation effectuée s'est avérée à la hauteur des attentes de chacun.

Le conseil d'administration veille à ce que l'offre des services associés soit en lien avec le métier d'assureur de la Mutuelle Saint-Christophe.

Parmi l'offre au titre des services associés, on peut citer :

- **HENRI DE SAINT-PIERRE** : partenaire « historique » des services associés, notre partenaire étudie, évalue et conseille nos sociétaires qui détiennent des objets de valeurs religieux ou non. Son expertise et son sens du service font d'Henri de Saint-Pierre un expert particulièrement apprécié.
- **AGENCE LIMITE** : représentée par son dirigeant, **Laurent Terrisse**, l'agence propose de mettre en place, sur mesure, un programme de prévention en matière de communication de crise, de sensibiliser les personnels concernés, de les former et d'accompagner nos sociétaires dans la mise en place de tout dispositif de prévention de ce type.
- **DIDRACHME - UCLY** : Cet organisme de formation propose aux acteurs de l'Église un certain nombre de formations de très grande qualité, adaptées aux besoins exprimés.
- **YCONSULT** : On ne peut aujourd'hui plus prendre la responsabilité d'une structure associative ou professionnelle sans identifier précisément les risques ou événements mettant potentiellement en jeu sa pérennité. **Yves Cabrol** vous propose une analyse personnalisée des besoins et les solutions correspondantes.
- **EPS** : spécialiste de la protection des biens et des personnes, cette société propose des solutions adaptées aux risques d'incendie, de vol, de vandalisme, à destination des personnes souhaitant protéger leur domicile, mais dispose également d'une offre particulière pour les lieux de cultes et pour les établissements scolaires du premier degré.
- **RCF ENTREPRENDRE** : cet organisme de formation associatif propose des stages dans différents domaines que nous avons sélectionnés comme tout ce qui concerne la RGPD applicable depuis mars 2018, mais aussi un module sur l'éthique des soins proposé au secteur sanitaire et social, maisons de retraites, établissements de soins, établissements recevant des personnes porteuses de handicap.
- **GAMMEO** : cette jeune société a créé une application sur tablette permettant de gérer les immeubles et leurs contenus des établissements du secteur sanitaire et social (réglementation, abonnements, entretiens...) cet outil est très utile à toute personne en responsabilité d'entretien et de maintenance.



5 | SAINT-CHRISTOPHE SOLIDARITÉ

Saint-Christophe Solidarité est un dispositif financé par la Mutuelle Saint-Christophe et destiné à apporter une aide d'urgence ponctuelle à des sociétaires en difficultés à la suite d'un évènement non assurable. Les dossiers examinés sont initiés principalement par les inspecteurs commerciaux et instruits par les correspondants solidarité qui sont des délégués de la mutuelle œuvrant bénévolement.

Pour les demandes supérieures à 3 000 euros, un comité composé de membres du conseil d'administration de l'Association Saint-Christophe, peut être réuni.

En 2018, **44 dossiers** ont été examinés : **36 ont été traités favorablement**, 8 ont été écartés car ne répondant pas aux critères définis ;

Les **36 dossiers** traités au cours de l'année 2018 représentent un montant total de **73 850 €** et se répartissent de la manière suivante :



Soit un total de 36 dossiers pour un total de 73.850 €



On notera que cette année encore, les demandes adressées au titre de Saint-Christophe Prévoyance sont peu nombreuses.

RÉPARTITION PAR RÉGION MUTUALISTE & MONTANT

Ce tableau donne une photographie des demandes par région mutualiste.



Les demandes émanent essentiellement des établissements scolaires et représentent **44 % des dossiers** traités au profit — dans la majeure partie des cas — d'élèves touchés par de graves maladies. Deux dossiers concernaient des décès d'élèves, trois dossiers des décès de parents d'élèves.

Les demandes des personnels des institutions chrétiennes restent stables et celles en provenance des diocèses et des congrégations demeurent moins nombreuses, mais les montants sont assez importants.

Quant aux secteurs « sanitaire et social » et « humanitaire et caritatif » les demandes ont été peu nombreuses en 2018. Nous sommes conscients que ce contexte impacte nos sociétaires et de plus en plus les demandes d'aides en provenance de nos sociétaires prennent une coloration sociale typique .

Les dossiers concernant les personnes sont de loin les plus nombreux mais les demandes peuvent également émaner de personnes morales, comme dans les cas suivants :

- **Fuite d'eau générant une facture excessivement élevée**
- **Affaissement d'un bâtiment sur école**
- **Effondrement d'un bâtiment**
- **Achat fauteuil pour handicapé**
- **Vandalisme**
- **Incendie dans un établissement**

Concernant les personnes morales, les montants alloués varient entre 1 000 € et 10 000 €.



Nous notons quelques dossiers dont les montants sont supérieurs à 3 000 € ont retenu l'attention de notre commission :

- ▶ Un sociétaire en difficulté face à un sinistre coûteux : lors des violents événements pluvieux et venteux, on constate un affaissement de la partie centrale du bâtiment supportant la toiture. Le coût total s'élevait à **60 300 €**. Compte-tenu de la fidélité et des difficultés financières de notre sociétaire, le comité a octroyé une aide de **10 000 €**.
- ▶ Présence de mэрule dans un presbytère due à des infiltrations d'eau en provenance de la toiture : le coût total s'élevait à **18 000 €**. Le comité du Fonds a octroyé une contribution à hauteur de **8 000 €**.

- ▶ Une congrégation confrontée à une succession de fuites d'eau endommageant toutes les pièces importantes. Le coût de l'opération est estimé à **10 000 €**. La commission du Fonds a octroyé une aide exceptionnelle de **5 000 €**.

Le nombre de dossiers qui concernent les personnes physiques représentent un peu plus de **70%**. Généralement, le montant moyen des aides est inférieur à **1 000 €**. Même modestes, ces aides sont appréciées par les bénéficiaires qui ne manquent pas de l'exprimer.

Le gestionnaire de Saint-Christophe Solidarité et le comité solidarité s'inquiètent de l'augmentation sensible des demandes hors critères. Il s'agit souvent de demandes sans rapport avec les contrats d'assurance souscrits.

Ce type de demandes, qui sont le reflet des difficultés rencontrées par un certain nombre de personnes aujourd'hui, méritent une étude approfondie. Un groupe de travail concernant les critères actuels d'attribution sera constitué.

LES CORRESPONDANTS SOLIDARITÉ

Il y a actuellement un correspondant solidarité par région mutualiste.

Femmes et hommes de terrain, ils apportent un regard attentif et pertinent sur les demandes présentées et s'assurent que les règles d'attributions sont respectées : ils sont les interlocuteurs privilégiés tant des inspecteurs commerciaux sur le terrain que du gestionnaire de la solidarité **François Atipo NGapy** et des membres du comité solidarité.

Les correspondants solidarité sont membres des comités mutualistes dans les régions et interviennent régulièrement au cours des conseils régionaux.

Avec rigueur mais beaucoup d'humanité, ils sont le regard solidaire d'une mutuelle d'assurance proche de ses sociétaires à tout instant.

Chaque année — en 2018 le 6 décembre —, les correspondants solidarité se réunissent à Paris pour

échanger sur les difficultés rencontrées, les évolutions des demandes constatées. C'est l'occasion pour **Vincent Destais**, président de l'Association Saint-Christophe de les remercier pour le travail accompli et l'engagement de chacun au service de notre mutualité.



De gauche à droite :
Monique Sautel (*Toulouse*)
Guy Mayeur (*Paris*)
François Atipo NGapy
(*responsable Saint-Christophe Solidarité*)
Laurence Baudouin (*Bordeaux*)
Jacques Tourneux (*Nancy*)

Ne figurent pas sur la photo :
Renaud Lugagne (*Aix*), Marc Hélaine
(*Grand Ouest*), Lucien Gues (*Lille*),
François Petinataud (*Lyon*)

6 | CHIFFRES CLÉS

Chaque année l'Association Saint-Christophe crée divers outils de prévention, mais elle apporte aussi son aide financière aux sociétaires à diverses occasions, comme par exemple :



542 175 €



21 réunions d'informations
sur des thèmes de prévention
(biens, personnes, auto) pour un budget de
34 843 €



92 actions
de préventions soutenues
par l'ASC pour un budget de
24 193 €

Saint-Christophe Solidarité



36 dossiers traités au titre de la solidarité
pour un montant de **73 850 €**
(focus p8)

7 | RÉOLUTIONS DE L'ASSOCIATION SAINT-CHRISTOPHE

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2019 STATUANT SUR LES COMPTES 2018

Première résolution

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, après audition du rapport du conseil d'administration et du rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes annuels approuve les comptes de l'exercice 2018, tels qu'ils lui sont présentés faisant apparaître un excédent de fonctionnement de 41 288,01 €.

Deuxième résolution

Après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes concernant les

conventions visées aux articles R612-6 du Code de commerce, l'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, prend note qu'aucune opération n'a été déclarée.

Troisième résolution

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, décide d'affecter l'excédent de fonctionnement au crédit du compte report à nouveau à hauteur de 41 288,01 €.

Quatrième résolution

L'assemblée générale donne quitus, sans réserve, aux administrateurs et au trésorier pour leur gestion au titre de l'exercice 2018.

Cinquième résolution

En vertu de l'Article 9 des statuts, sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale décide d'appeler la somme de 9,26 € par sociétaire.

Sixième résolution

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, ratifie le renouvellement du mandat de Monsieur Jean-Dominique Monnoyeur pour 6 ans comme administrateur. Son mandat expirera lors de l'assemblée générale se réunissant en 2025 pour statuer sur les comptes de 2024.

Septième résolution

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requise, ratifie la nomination de Monsieur Loïc Blin pour 6 ans comme administrateur.

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale se réunissant en 2025 pour statuer sur les comptes de 2024.

Huitième résolution

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie du procès-verbal de ces délibérations, en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales ou réglementaires



www.saint-christophe-assurances.fr



Association Saint-Christophe assurances
277, rue Saint-Jacques - 75256 Paris cedex 05
Tél : 01 56 24 76 00

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901